



Commission des solidarités

412 - Prévention médico- sociale et recherche médicale

Propositions financières Budget Primitif 2014

Rapport n° CG/2013/96

Résumé :

Cet axe correspond à plusieurs activités relatives aux actions de prévention mises en oeuvre par le Département sur délégation de l'Etat ou à titre volontariste :

- le dispositif de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles, du sida et des hépatites, qui s'adresse à toute personne pour l'ensemble des pathologies transmises par voie sexuelle,
- le dispositif de prévention et de dépistage de la tuberculose qui assure le suivi, le traitement médical de toute personne malade ou en contact avec ce risque,
- la prévention vaccinale des maladies infectieuses par la mise en place de séances de vaccinations et la fourniture de vaccins pour les structures de prévention selon les recommandations du calendrier vaccinal en vigueur,
- la prévention des cancers par le soutien financier à des associations, principalement ADEMAS pour le dépistage du cancer du sein, EVE pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, ADECA Alsace pour la prévention du cancer colorectal et la Ligue Départementale contre le cancer pour ses actions menées dans ce domaine,
- l'accès aux soins des personnes en situation précaire.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PAP	Direction de l'Insertion et de l'Action Sociale	1 095 500,00 €
	TOTAL	1 095 500,00 €

4124 – Prévention dépistage

Ce mode d'action représente l'ensemble des activités de dépistage du Centre d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles, du sida et des hépatites (CIDDIST) également désigné en tant que Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) et du dispositif départemental de prévention et de lutte contre la tuberculose qui regroupe le Centre de Dépistage de la Tuberculose de Strasbourg (CDT), les dispensaires répartis sur le territoire du département, l'unité mobile de dépistage.

La fréquentation des consultations est stable par rapport à l'année précédente. Le budget proposé pour 2014 est estimé à la hauteur des dépenses constatées en 2013 (hors évènement épidémiologique imprévisible et hors modification de nouvelles recommandations sur le plan national).

La baisse des rémunérations dans le cadre de la prévention de la tuberculose correspond au départ à la retraite d'un médecin vacataire pneumologue mais n'est que transitoire.

Le budget alloué à l'entretien du matériel dont celui de radiologie permet d'effectuer la maintenance obligatoire de ces installations et de ce fait de prévenir ainsi les réparations coûteuses. Il tient compte de l'augmentation annuelle réglementaire des tarifs des contrats.

Dans le cadre de ses missions déléguées, le Département poursuit son action de lutte contre le cancer, affection qui touche particulièrement la population locale, et maintient son aide financière (473 000,00 €) aux associations qui œuvrent dans ce domaine et qui sont unanimement reconnues pour la qualité de leur travail et leurs résultats en matière de prévention des cancers (ADEMAS, EVE, ADECA Alsace, Ligue Départementale contre le cancer, ...).

La dépense prévisionnelle en 2014 s'élève à 900 100,00 €.

4125 – Vaccinations

Cette mission permet, sur délégation de l'Etat, d'assurer la couverture vaccinale des personnes à risques et/ou en difficultés d'accès aux soins, ainsi que la prise en charge des séances de vaccination en mairie.

La légère augmentation du budget (200,00 €) est en adéquation avec les évolutions du calendrier vaccinal qui prévoit une modification de la composition des vaccins, les rendant ainsi plus onéreux.

La dépense prévisionnelle en 2014 s'élève à 86 200,00 €.

4127 – Subventions aux associations pour la prévention médico-sociale

Ces subventions sont destinées à des actions volontaristes de la collectivité qui pour certaines ne rentrent pas toujours dans le champ de compétence direct du Département, mais correspondent à un intérêt départemental : prévention des addictions (alcool, tabac, drogue...). La baisse des crédits est due au transfert de subventions vers le service de protection maternelle et infantile.

Aucun crédit d'investissement en matière d'équipements sanitaires et sociaux n'est prévu pour 2014.

La dépense prévisionnelle en 2014 s'élève à 109 200,00 €.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

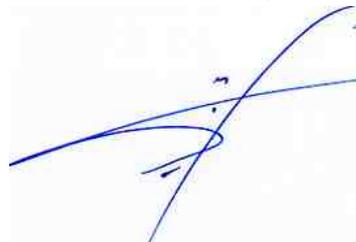
Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
4124	Prévention dépistage	916 700,00 €	900 100,00 €
4125	Vaccination	86 000,00 €	86 200,00 €
4127	Subventions aux associations pour la prévention médico-sociale	166 000,00 €	109 200,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur la proposition de la commission des solidarités, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du présent rapport traduites dans le budget primitif 2014.

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL